

Mémoire en images
Temps suspendu

p.4 | Culture
**Médiathèque à l'heure
d'été**

p.6 | Économie
**Soutenons le commerce
local**



À LA UNE

Nouveau maire et nouveau conseil pour Brignais

Restons prudents !

Grâce à l'engagement et la responsabilité de chacun, aussi bien pendant le confinement que dans le déconfinement, la crise sanitaire du COVID-19 qui touche la France depuis le mois de mars 2020 marque le pas.

Cependant le virus reste présent sur l'ensemble du territoire. Restons vigilants et continuons à appliquer les gestes barrière.

SAUVEZ DES VIES RESTEZ PRUDENTS



Se laver régulièrement les mains ou utiliser une solution hydro-alcoolique



Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir



Se moucher dans un mouchoir à usage unique puis le jeter



Éviter de se toucher le visage



Respecter une distance d'au moins un mètre avec les autres



Saluer sans serrer la main et arrêter les embrassades



En complément de ces gestes, porter un masque quand la distance d'un mètre ne peut pas être respectée



VILLE DE BRIGNAIS

Si les masques se replantaient dans la nature, ça se saurait !



ENSEMBLE,

AGISSONS POUR UNE VILLE PROPRE.

Je jete mon masque dans les **corbeilles publiques** ou dans les **bacs gris**.

Renseignements
 VILLE DE BRIGNAIS
 Unité cadre de vie
 Tél. : 04 78 05 62 10
 technique@mairie-brignais.fr
 www.brignais.com




Décembre 2019 à juin 2020

NAISSANCES

Ezio PATUREL	2 novembre
Soline METRAL	4 novembre
Alicia BIGLE	7 novembre
Nolan DEMEULEMEESTER	25 novembre
Lina RABAI	23 décembre
Noé DRIDI	23 décembre
Eline HAUDIQUET	30 décembre
Ambre GIRAUD	6 janvier
Elyne VANHEE FRANZ	9 janvier
Valentin PIMENTA DA COSTA	10 janvier
Emy VANGELL	1 ^{er} février
Mélya CRUZ SELAÍMIA	18 février
Louna LOUALICHE	19 février
Eliott MICHAUT	22 février
Paul BOUTRON	25 février
Gabin ROUVEURE	7 mars
Alice SCHELL	7 mars
Méryl NAVARRO BRUN	21 mars
Gabrielle CLAVE	30 mars
Ana-Rose LOMBARD	3 avril
Benjamin RICCA	20 avril
Louis VALO	23 avril

MARIAGES

Marion d'EMMEREZ DE CHARMOY et Martin POVEDA CAPUTO	15 février
Jean-Sébastien LACARELLE et Jérémie FORT	4 juillet

PACS

Flora FERRAND et Mathieu BURGUY	20 décembre
Julie MOREAU et Alexandre SERVETTAZ	23 décembre
Céline VINCENT et Salah DRIDI	7 février
Murielle EDEL et Arthur BOUTRON	7 mars
Céline RIFFARD et Yohan MEZARD	17 mars
María BUTAN et Philippe DUMONT	15 mai
Laura MARTIN et Mickael BARDY	19 juin
Anaïs TERRANCLE et Matthias ROSSI	25 juin
Manon BO et Lucas BROTONS	25 juin
Adeline VIALLOU et Félix NEYTON	29 juin
Sabrina HUGON et Thomas ROUET	29 juin
Chloé BABOIN et Dorian GIRAUDET	3 juillet

DÉCÈS

Julien ROUSSEAU	3 décembre
Gilbert PERRET	31 décembre
Roger RIVAT	3 janvier
Marie AUGAGNEUR	10 janvier
Richard LOPEZ	10 janvier
Bernard SAVIN	14 janvier
Elise VIDO épouse MÉTÉNIER	18 janvier
Jeanne CROZIER	19 janvier
René GUINAT	30 janvier
Auguste MEASSON	31 janvier
Jeanine DELHOM épouse PLAGNAL	2 février
Michel MÉNARD	11 février
Louis PABST	18 février
Philippe MICHON	20 février
Gabrielle FOURNERET veuve GENTHON	15 mars
Denise FOUREL veuve CHEVALIER	17 mars
Julia DELÉAGE veuve RAVUT	18 mars
Maurice FAVEREAU	18 mars
Christiane THIVANT épouse GIROD	23 mars
Jean BRESSON	24 mars
Hélène MOMBRAUN veuve GALIFIER	8 avril
Christiane LOMBARD épouse VUILLEUMIER	10 avril
Andrée DARASSE veuve MOIROUD	10 avril
Dominique HOLOBINKA	15 avril
Pierre AUBRUN	9 mai
Gérard VILETTE	11 mai
Robert BERTRAND	15 mai
Henri THOMAS	27 mai
Dominique POUDDRA épouse DURGUEIL	29 mai
Albert GAILLARD	29 mai
Carolina POLO MENDEZ	12 juin
André CHAUSSARD	15 juin
Louis ROGUET	24 juin
Lionel BARRIÈRE	28 juin

SOMMAIRE



p. 7 **RÉOUVERTURE**
Un bain de fraîcheur à l'AquaGaron !

©NicolasFrusster



p. 10 **COMMERCES**
Prenons le temps de consommer autrement



p. 12 **VIE MUNICIPALE**
Une nouvelle équipe

- 2 État civil
- 4 Arrêts sur images
- 8 C'est dans l'air
- 10 Économie - Commerces
- 12 À la une : La vie locale reprend son cours
- 16 Libres expressions
- 18 Pratique



Édité par la Ville de Brignais
Directeur de la publication : Serge Bérard
Adjointe à la culture et à la communication : Anne-Claire Rouanet
Responsable de la rédaction : Laurianne Oget
Collaborateurs de la

rédaction : Elise Amar, Annabelle Morel, Justine Reculard, Sylvie Crozier, Philippe Blain, Awa Leye-Seck, Katrin Urban, Cyril Chatagnat, David Jussetme, Sandrine Van Cuyck, Matthieu Damblin, Caroline Macé, Nicolas Delas, Jean-Luc

Chambéry, Maud Lejeune, Alice Navarro, Olivier Vouillon, Sébastien Laurent.

Couverture : © Nicolas Kelen

Crédits photo : Ville de Brignais - Adobe Stock
Maquette et réalisation : HNR Studio (Brignais) - Nicéphore Rochebloine - Tél. 04 78 05 16 93

Impression : Imprimerie Brailly (Saint-Genis-Laval)

Régie publicitaire : Service Communication Ville de Brignais - Tél. 04 78 05 62 15

Dépôt légal : 3^e trimestre 2020

La rédaction n'est pas responsable des textes et photos qui lui sont communiqués.



Une nouvelle page s'ouvre

Les élections municipales 2020 resteront dans les annales de notre commune.

Elles ont d'abord été marquées par une crise sanitaire sans précédent. Je remercie tous les Brignairots qui se sont mobilisés pour leurs prochains, soignants, bénévoles, agents du service public et tous ceux qui ont contribué à cet effort.

C'est ensuite un entre-deux tour des élections, qui aura duré 3 mois. Du jamais vu.

La campagne électorale aura été longue pour tous, électeurs comme candidats et nous sommes tous heureux de passer à autre chose : nous occuper de notre belle commune.

Devenir maire de sa commune est une grande fierté. C'est le fruit d'un engagement de longue durée et de toute une équipe, vous l'avez reconnu. Je vous remercie pour la confiance que vous m'avez accordée.

J'ai conscience du travail à accomplir. Les défis sont nombreux et nous allons les relever avec vous !

Depuis le 3 juillet, le Conseil Municipal s'est mis au travail. Grâce aux efforts de tous les agents de la commune notre ville est en parfait état de fonctionnement.

Forts du projet que vous avez choisi, nous allons aborder la rentrée avec sérénité. Les manches retroussées, je m'engage pour 6 ans à vos côtés.

J'aurai le plaisir de vous croiser dans Brignais. Mais d'ici là, je vous souhaite de bonnes vacances.


Serge Bérard, Maire
Le 10 juillet 2020

Le Parc d'activités des Vallières filmé par drone en plein confinement.



Temps suspendu

17 MARS > 11 MAI 2020 Pendant 55 jours, les Brignairots tout comme le reste des Français sont restés confinés à leur domicile pour lutter contre la propagation du Coronavirus. Commerces fermés, rues et parcs désertés, visages masqués, habitudes bouleversées... Retour en images sur cette période inédite qui se prolonge bien après la fin du confinement.

Marquage au sol, gel hydroalcoolique à disposition, vitre en plexiglas... Des mesures ont été prises à l'accueil de l'Hôtel de Ville pour assurer la sécurité des usagers mais aussi celle des agents.



Les marchés et commerces alimentaires sont restés ouverts pour permettre le bon approvisionnement des habitants.



Malgré la distance physique, l'accueil répond aux demandes des administrés parfois dans des conditions particulières.



La cérémonie commémorative du 8 mai 1945 s'est déroulée dans un format très restreint.





Plusieurs crèches de la commune ainsi que l'école Claudius Fournion ont été réquisitionnées pour accueillir les enfants du personnel mobilisé dans la gestion de la crise sanitaire.



Organisation et pratiques adaptées pour l'Unité Cadre de vie afin d'assurer la propreté urbaine en accord avec les exigences en vigueur.



Applaudissements, hommage musical, dessins... Les témoignages de soutien des Brignairots à l'égard des soignants et des personnels mobilisés ont fleuri un peu partout dans la commune.



Les bénévoles ont été nombreux à se mobiliser pour confectionner et distribuer les masques dans les boîtes aux lettres des Brignairots.



Le travail fourni par les agents municipaux et les personnels encadrants a permis un retour progressif et en toute sécurité des écoliers à la mi-mai.



Service de commande de produits culturels à la Médiathèque en attendant la réouverture des lieux le 15 juin.



Masques et gel hydroalcoolique de rigueur pour la traditionnelle remise des dictionnaires aux élèves de CM2.



Fête de la musique en déambulation pour permettre à chacun de profiter du spectacle depuis chez lui.

À livre ouvert...

CULTURE Dès le 15 juin et jusqu'au 30 août la médiathèque rouvre ses portes les mercredis et samedis, permettant ainsi au public de venir emprunter des documents de nouveau sur place, dans le respect de consignes sanitaires.

NOUVEAUX CRÉNEAUX

Suite à la mise en place du service de commande de produits culturels entre le 11 mai et le 11 juin la médiathèque a rouvert ses portes sur les horaires suivants : le mercredi de 10h à 13h et de 15h à 19h et le samedi de 9h à 13h. Les seniors bénéficient d'un accès exclusif réservé le samedi de 9h à 10h.

MODALITÉ DE FRÉQUENTATION

La fréquentation des espaces, la consultation et l'emprunt des documents doivent se faire dans le respect des consignes sanitaires actuelles. C'est pourquoi certains aménagements ont été établis comme le port du masque obligatoire dans l'enceinte du bâtiment dès l'âge de 11 ans, le lavage/la désinfection des mains obligatoire, aucune consultation possible sur place et accès limité à 12 personnes par étage.

DES ESPACES AMÉNAGÉS

Afin de limiter les contacts entre usagers, le rayon DVD jeunesse est désormais disponible à l'étage. L'escalier intérieur est réservé à l'usage du personnel de la médiathèque et une circulation ainsi qu'une zone d'attente avec marquage au sol sont définies dès l'entrée dans le bâtiment ainsi que pour l'utilisation des automates de prêt. Enfin, comme les consultations sur place ne sont pour le moment pas autorisées, le mobilier type chaises, fauteuils ou tapis ont été retirés.

MESURES SANITAIRES

Afin de protéger l'ensemble des usagers de la Médiathèque, les mesures sanitaires strictes perdurent. Les documents sont à retourner uniquement via la boîte retour à l'extérieur du bâtiment. Ces derniers

sont toujours désinfectés puis placés en quarantaine avant d'être à nouveau disponibles au prêt, étendu à 5 semaines pendant l'été. Le matériel informatique, les bornes de prêt ainsi que l'ascenseur sont également régulièrement désinfectés. ☆

/// Rens. : Médiathèque
mediatheque@mairie-brignais.fr ou par
téléphone au 04 78 05 37 03



11-14 ans : un été au grand air !

ACCUEIL DE LOISIRS Cet été, l'Espace Loisirs propose aux ados âgés de 11 à 14 ans six semaines d'activités estivales riches et variées avec en prime un mini-séjour dans le Pilat en août.

Les ados n'auront pas le temps de s'ennuyer cet été ! L'Espace Loisirs a concocté un programme au top pour permettre aux jeunes de tester et découvrir de nombreuses activités : karaoké, jeux inspirés de Koh Lanta, Ju-Jitsu brésilien, atelier cuisine, atelier Slam, journée au lac d'Annecy avec rando aquatique, jeu de rôle plateau... Du sport, des initiations, des jeux et beaucoup de bonne humeur !

DIRECTION LE PILAT !

Au mois d'août, un mini-séjour sera organisé dans les monts du Pilat. Du mercredi 19 au vendredi 21 août, les jeunes participeront à diverses activités dans un cadre hors de leur quotidien : visite de musée, trottinette tout-terrain, jeux de pistes et activités aquatiques entre autres seront au programme !

POUR S'INSCRIRE

L'inscription à l'Espace Loisirs se fait à la journée avec 2 journées minimum par semaine. Vous avez la possibilité d'inscrire votre ado jusqu'à 48 h à l'avance. Les tarifs sont établis en fonction du quotient familial et sont compris entre 2,02 € à 15,55 € la journée. Dossier d'inscription, fiche sanitaire et tarifs des séjours à télécharger sur brignais.com
À noter : La Ville de Brignais met en œuvre les consignes sanitaires pour la sécurité de tous, en fonction des préconisations sur chaque période. Chaque jeune devra se munir de son propre masque. L'Espace Loisirs sera fermé du 3 au 14 août. ☆

/// Rens. : Service Action Éducative
04 72 31 84 00 / 06 13 13 09 09
education@mairie-brignais.fr

Moustique tigre : mieux vaut ne pas l'inviter



PRÉVENTION La Ville de Brignais s'engage dans la lutte contre la prolifération du moustique tigre – qui colonise le département du Rhône depuis 2013 – et invite les Brignairots à mettre en place des mesures simples pour enrayer sa propagation. Un vrai travail d'équipe !



Pour stopper la propagation du moustique tigre, il n'existe qu'une action : éliminer les endroits où l'eau stagne car c'est là que les moustiques pondent leurs œufs. Une coupelle d'eau, un seau d'enfant oublié dans le jardin, un regard de caniveau, une citerne pour récupérer les eaux de pluie... sont des habitats privilégiés par le moustique. Particulièrement nuisant, car piquant principalement le jour, il est un vecteur potentiel de maladies comme la dengue, le chikungunya ou le Zika.

DES ACTIONS CONCRÈTES

À Brignais, les agents des services techniques ont été formés pour éliminer les gîtes larvaires sur le domaine public. Plusieurs actions de prévention ont été lancées sur les équipements et espaces publics : mise à disposition de graviers pour les plantations au cimetière, suppression des contenants stockant de l'eau aux ateliers municipaux, nettoyage des chéneaux des bâtiments publics... Des actions de sensibilisation sont également menées auprès du grand public notamment auprès des jardiniers par la remise de moustiquaires protégeant les réservoirs d'eau des jardins familiaux et partagés.

COMMENT LE REPOUSSER ?

Quelques gestes simples suffisent pour se débarrasser des moustiques tigres ou éviter

que votre balcon, votre terrasse ou votre jardin ne deviennent son terrain de jeu. Le moustique tigre est un voisin envahissant qu'il vaut mieux ne pas inviter ! Bon à savoir : le moustique tigre n'apprécie pas les milieux naturels comme les rivières et autres cours d'eau. En effet, ses larves y sont dévorées par les poissons et autres insectes !

Il se plaît donc particulièrement en ville, où il a peu de prédateurs. Délogeons-le !

PORTE À PORTE

Dans le cadre de la lutte contre le moustique tigre menée par le Département du Rhône, des agents préventeurs de l'EID - l'Entente Interdépartementale Rhône-Alpes pour la Démoustication - interviendront à Brignais la semaine du 20 juillet en porte à porte. Une initiative permettant aux riverains d'échanger avec des professionnels et de recevoir les conseils et bonnes pratiques pour ne pas inviter le moustique tigre chez eux et ainsi limiter sa prolifération. Lors de la campagne de prévention 2019, 85 rencontres ont eu lieu. ☆

Rens. : Unité cadre de vie
Tél. : 04 78 05 62 10
technique@mairie-brignais.fr

Baromètre



EN BAISSÉ

Les verbalisations en centre-ville

Le nombre de verbalisation a chuté depuis mai en centre-ville et pour cause, la Police municipale applique une tolérance suite à la phase de déconfinement. Pour rappel, pendant la période de confinement les conditions de stationnement avaient été assouplies avec la suspension des zones bleues.



EN HAUSSE

Les nuisances sonores

L'été est là et les longues soirées estivales aussi. Malheureusement c'est aussi une période plus propice aux nuisances sonores dues aux bruits de voisinage : éclats de voix, pétanque, musique, outils... Pour vivre ensemble en harmonie, renseignez-vous sur les dispositions relatives à votre quartier et les horaires à respecter. Adoptez une attitude « quartier friendly » = quartier où il fait bon vivre !

Télex

Plan canicule

La veille saisonnière est activée pour la période du 1^{er} juin au 15 septembre 2020. Dans le cadre du Plan Canicule, est ouvert en Mairie un registre qui recense les personnes vulnérables. Vous pouvez faire votre demande d'inscription sur ce registre communal par mail grâce au formulaire téléchargeable sur brignais.com
Rens. CCAS - Hôtel de Ville
28 rue Général de Gaulle
Tél. : 04 78 05 62 28
ccas@mairie-brignais.fr

Don au CCAS

Le CCAS de la Ville de Brignais agit au quotidien pour les publics fragiles ou en difficulté. En cette période de crise sanitaire, le CCAS poursuit ses actions de proximité et fait appel à la solidarité de chacun en rappelant qu'il est possible pour les particuliers et les entreprises de faire un don.
Rens. CCAS (voir ci-dessus)

Colis des seniors

Vous avez 85 ans ou plus et êtes Brignairot ? Inscrivez-vous auprès du CCAS avant le 15 septembre 2020 pour recevoir votre colis de Noël en fin d'année.
Rens. CCAS (voir ci-dessus)

Forum des assos

Rendez-vous le samedi 5 septembre 2020 au Complexe sportif Pierre-Minssieux de 9 h à 15 h. Sur place rencontre sur les stands des différentes associations dans les domaines de la culture, du sport, de l'éducation, du cadre de vie, du bien-être, des loisirs, des animations, de l'action humanitaire, de la vie économique, du jumelage... et des démonstrations tout au long de l'événement. Le RDV est pris !

Pause estivale

Comme chaque été, le service de navette municipale s'interrompt pour quelques semaines. Il n'y aura pas de navette entre le 11 juillet et le 23 août. Reprise du service le lundi 24 août.

Un bain de fraîcheur à l'AquaGaron !

Elle était très attendue, la réouverture de l'AquaGaron a fait des heureux dès le 6 juillet. Tout l'été, profitez de ses espaces, en toute sécurité avec des procédures adaptées.

Equalia a planché sur un protocole sanitaire adapté à ses activités et ses locaux, mais ça y est, l'AquaGaron a rouvert ses portes. Une excellente nouvelle pour l'été, avec des consignes adaptées permettant la sécurité sanitaire de tous. De quoi profiter des espaces Aquatique, Bien-Être et Sport, tous remis en accès, avec une fréquentation réduite et le port du masque obligatoire pour tous à partir de 11 ans dès l'entrée dans le centre et jusqu'à votre casier. Tous les détails pour préparer votre activité et profiter pleinement de l'été, sur www.aquagaron.fr ☆



© Nicolas Fuester

L'électrique pour les vélos en libre-service

Les vélos en libre-service Oowi bénéficient aujourd'hui de l'assistance électrique, après une période qui a considérablement compliqué les approvisionnements internationaux pour les batteries.

Avec Brignais comme "ville pilote", le dispositif avec ou sans assistance électrique est expérimenté depuis février sur une durée de 6 mois. Compte tenu du confinement ne permettant pas d'évaluer son fonctionnement, la Ville a proposé à la société de prolonger la phase pilote du service.



Pour les formules « assistance électrique » les batteries sont disponibles depuis le 22 juin. Pour souscrire, téléchargez l'application Oowi sur votre smartphone et suivez les instructions. La récupération de votre batterie personnelle se fait en mairie lors des permanences indiquées au moment de votre souscription.

Rens. : Ville de Brignais au 04 78 05 15 11



Aide aux démarches en ligne

La Ville de Brignais, en partenariat avec l'association Amely, propose des permanences gratuites sur rendez-vous pour faciliter les démarches administratives et sur Internet des administrés. Un dispositif qui s'inscrit notamment dans la lutte contre la fracture numérique. Dates des prochaines permanences : 16 juillet, 6 août, 3 et 17 septembre, 1^{er} et 15 octobre, 5 et 19 novembre, 3 et 17 décembre. Pour prendre rendez-vous, contactez la Mairie au 04 78 05 15 11. ☆



Suivi de chantier

URBANISME Après un arrêt ou un retard de démarrage forcé lié au confinement, les projets entrepris ou planifiés par la Ville se relancent. Point sur les travaux en cours et à venir.

POSTE DE POLICE MUNICIPALE

Vétustes et exigus, les locaux de la Police municipale font actuellement l'objet d'importants travaux. Programmés sur une durée de 8 mois, ils vont se dérouler en deux temps pour permettre le fonctionnement du service durant le chantier.

Lancée le 26 mai 2020, la première phase consiste à créer une extension de 75 m² grâce à un local aménagé au rez-de-chaussée de la maison mitoyenne situé au 37 rue Général de Gaulle. Cette partie abritera une salle dédiée à la vidéoprotection conformément aux règles de confidentialité, des vestiaires séparés homme-femme et un local de stockage. Pendant les 4 premiers mois, la Police municipale restera dans ses locaux.

Durant la seconde phase, le local de 90 m² occupé jusqu'alors par la Police municipale sera entièrement réhabilité pour le mettre aux normes d'accessibilité et de sécurité et améliorer le confort des usagers. Le chantier prévoit également la réfection de la totalité des peintures et des sols. Pendant cette étape, les bureaux de l'étage seront déménagés dans l'extension et un bungalow sera mis en place pour l'accueil du public.



RUE DE LA GIRAUDIÈRE – 1^{RE} PHASE

La rue de la Giraudière et une partie de la rue du Presbytère voient le démarrage depuis le 6 juillet des travaux de réalisation d'un réseau d'assainissement afin d'assurer la séparation des réseaux d'eaux plu-

viales et d'eaux usées. Ces travaux, réalisés par l'entreprise SOGEA s'achèveront à la mi-février 2021 pour la première phase.

La rue de la Giraudière est actuellement équipée d'un système unitaire recueillant à la fois les eaux de pluie et les eaux usées. De ce fait, toutes les eaux convergent vers la station d'épuration de Givors et entraînent en période de fortes précipitations une saturation. La mise en place de réseaux séparés permettra de restituer les eaux de pluie dans le milieu naturel et aussi de désengorger la station d'épuration en évitant tout risque de pollution dû à un rejet des eaux usées dans l'environnement. Un nouveau réseau d'eaux usées va être posé sur 600 mètres linéaires et 70 branchements seront réalisés. Le réseau d'eaux pluviales sera conservé mais un nouvel exutoire sera créé. Un bassin de rétention et d'infiltration enterré de 422 m² sera construit sous la cour de l'ancien couvent Sainte-Sabine.

Pendant la durée des travaux, les conditions d'accès, de circulation et de stationnement seront modifiées sur la rue de la Giraudière. La collecte des ordures ménagères sera reportée sur les rues adjacentes. Les travaux auront lieu du lundi au vendredi de 7h 30 à 17h. Dans ces horaires, le stationnement et la circulation seront interdits. Les accès piétons et riverains seront maintenus en journée.

ET D'AUTRES OPÉRATIONS...

Les loges du Briscope sont en cours de réaménagement pour offrir plus de confort aux artistes qui s'y produisent. Les travaux ont nécessité des opérations de désamiantage.

Du côté de la gare, la rue Simone Veil est en cours d'aménagement pour permettre la jonction avec la route d'Irigny. Elle sera mise en service fin septembre avec un sens unique de circulation.

L'impasse Robert et l'impasse du Bonneton changent d'allure en juillet avec l'enfouissement des réseaux aériens.

Le réaménagement du carrefour entre la rue Général de Gaulle et l'A450 sera lancé mi-août par le département du Rhône. Au programme : création d'un rond-point à 2 voies pour désengorger et rendre plus fluide ce point d'entrée de la ville. Une piste cyclable à double sens sera aussi créée sur le côté Ouest entre ce nouveau rond-point et celui des 7 chemins. Le prolongement de cette piste jusqu'au rond-point avec l'avenue Lassagne est à l'étude. ☆



Brignais confinée et déserte filmée par drone

Pour conserver une mémoire en images de Brignais durant le confinement lié à la pandémie du coronavirus Covid-19, et sa reprise progressive d'activité, la ville a missionné un cameraman équipé d'un drone pour faire des prises de vue d'espaces publics. 17 mars – 11 mai 2020 : 56 jours de confinement, un clip de 2 min. 15 à découvrir sur la chaîne YouTube de la ville.

À Brignais, chacun a joué son rôle et pris sa part dans cette réussite collective, ces images du 7 mai en attestent. Alors, encore une fois, merci à tous. ☆





Soutenez vos commerces de proximité

COMMERCES Prenez le temps de consommer autrement ! Soyez plus que jamais solidaire avec vos commerçants de proximité !



L'arrêt pendant de nombreuses semaines, la plupart des commerces de proximité a été durablement impacté par la crise sanitaire.

Si des mesures d'aide ont été prises pour les aider à en surmonter les effets, vos commerces ont plus que jamais besoin de votre soutien pour relancer leur activité.

À Brignais, les commerces de proximité entretiennent une réelle dynamique, avec une offre riche et variée. N'économisez pas ce plaisir, consommez local !

UN ANNUAIRE EN LIGNE

Vous cherchez l'adresse d'un commerce en particulier, une certaine catégorie ou vous êtes simplement curieux de découvrir l'offre sur la commune ? Consultez l'annuaire en ligne sur le site de la ville. Ce dernier est régulièrement mis à jour à partir des informations qui nous sont communiquées. Vous êtes commerçants et vous souhaitez figurer dans l'annuaire ? Complétez le formulaire en ligne pour être référencé sur le site (rubrique « Vivre à Brignais/ Commerces »). ☆



Des guides pour consommer local



La marque « Le Lyonnais Monts et Coteaux » publie chaque année un guide intitulé « Où trouver nos produits locaux ? » dans lequel figurent quelques adresses brignairottes. Cette édition répertorie l'ensemble des exploitations agricoles adhérentes avec les jours et horaires de vente à la ferme, en magasin, sur les marchés, ainsi que la vente en ligne. Vous trouverez aussi la liste des établissements (commerces, auberges, restaurants, chambres d'hôtes...) utilisant les produits du territoire. + d'infos : www.le-lyonnais.org



Engagée dans une politique de soutien à l'agriculture locale via son plan d'action « Agriculture 2030 », la CCVG a réalisé son propre guide pour faciliter la rencontre entre producteurs. Disponible dans les mairies, chez les producteurs ou en téléchargement, il regroupe toutes les adresses en vente directe et circuits courts pour consommer local et de saison dans la vallée du Garon. + d'infos : www.ccvalleedugaron.com

Du producteur au consommateur

PRODUITS LOCAUX Entre les ventes en direct et les paniers bio sur abonnement, les initiatives ne manquent pas à Brignais pour manger sain, local et de saison.



Marchés hebdomadaires, vente au panier ou vente directe, voici notre carnet d'adresses pour privilégier les circuits courts, de proximité et soutenir les producteurs proches de chez vous.

LES MARCHÉS

■ Marché du centre-ville

Retrouvez chaque samedi de 7 h 30 à 12 h sur la Place du 8 mai 1945 près 80 producteurs locaux, marchands et forains pour faire le plein de bonnes choses et de vitamines !

■ Marché fermier à la Jamayère

Tous les vendredis, de 16 h 30 à 19 h (horaires d'été), vous trouverez sur ce marché situé dans la cour de la propriété de la Jamayère des produits de qualité des producteurs des alentours de Brignais : agneau, bœuf, légumes, volailles, fromages de vache et de chèvre, confitures et miel.

31, allée des Chênes, à Brignais
marche-jamayere.fr

VENTE AU PANIER

Organisés sous forme associative, des producteurs proposent une livraison hebdomadaire de produits frais aux particuliers qui s'engagent via un abonnement.

■ À deux près de chez vous

Cette association distribue chaque semaine les produits de producteurs (légumes, fruits, fromage, œufs, pain, yaourts) situés essentiellement dans les Monts et Coteaux du Lyonnais.

À Brignais, la distribution a lieu le mardi de 17 h à 19 h sous le préau des

boulistes de l'Amicale Laïque (Rue Paul-Bovier-Lapierre, à côté de la Police Municipale).

Infos et adhésion : 06 52 33 26 75
info@adeuxpresdechezvous.fr
www.adeuxpresdechezvous.fr

■ Les potagers du Garon

Cette association d'insertion par le travail propose chaque semaine des paniers de légumes certifiés biologiques. La distribution a lieu les jeudis de 15 h 30 à 18 h au Centre social et socioculturel (28 bd de Schweighouse)

Infos et adhésion : 04 72 24 18 37
contact@potagers-du-garon.net
www.potagers-du-garon.net

VENTE EN DIRECT

■ Bio A Pro

Cette coopérative de producteurs bio et locaux est basée à Brignais depuis sa création en 2009. Avant la crise du Covid, Bio A Pro travaillait uniquement avec les professionnels et plus particulièrement ceux de la restauration scolaire, d'entreprise et des restaurants traditionnels. Pour relancer l'activité, la coopérative a décidé de diversifier son activité pour répondre à deux enjeux : maintenir des emplois locaux et assurer la pérennité de fermes des monts du Lyonnais. Un créneau est désormais ouvert à la vente aux particuliers (fruits, légumes, produits laitiers, épicerie) : le mercredi de 14 h à 18 h au 32 rue des Ronzières.

Infos : www.bioapro.com
Page Facebook Bio A Pro



Élection municipale : de nouveaux élus au service de Brignais

Lorsque le 1^{er} tour des élections municipales s'est déroulé en mars, personne n'aurait pu imaginer que trois mois s'écouleraient avant son issue avec le 2nd tour. Au terme d'une crise sanitaire qui a pour bonne partie éloigné les électeurs des urnes, une abstention nationalement au plus haut, et d'une campagne rendue difficile par sa durée et le lien possible avec les citoyens, la vie locale reprend son cours avec l'élection d'un nouveau maire et son conseil municipal.

Atmosphère hors du commun ce dimanche 28 juin... Les électeurs sont appelés à voter pour désigner leurs prochains représentants au conseil municipal et leur maire, mais le premier tour et les craintes suscitées par la crise du Covid-19 sont passés par là. La ville a donc pris toutes les mesures sanitaires indispensables pour assurer la sécurité des votants et des membres des bureaux. C'est derrière un masque ou une visière que chacun remplit son rôle indispensable à la démocratie. Après dépouillement, comptage des voix en présence d'assesseurs et scrutateurs bénévoles

veillant au bon déroulement des opérations, Paul Minssieux annonce les résultats sur le parvis de l'Hôtel de ville : la liste de Serge Bérard, Parlons Brignais, l'emporte avec 45,74 % des voix.

Un public nombreux l'accueille avec des applaudissements, avant d'écouter les interventions des trois têtes de listes : un consensus, déjà, celui d'œuvrer pour le bien public, l'avenir de la ville et le bien-être de ses habitants. C'est Serge Bérard et ses co-listiers qui vont pouvoir proposer et mener ce projet durant 6 ans.



Le Conseil municipal est constitué de 33 élus, engagés pour service l'intérêt général des habitants et de la ville de Brignais (voir détail page suivante). Absents : Nicolas Kelen et Béatrice Verdier, la date du conseil ayant été avancée d'un jour.

Lors du premier Conseil Municipal, j'ai eu à cœur de remettre l'écharpe républicaine à mes adjoints. Heureux d'être au service de notre commune, nous nous engageons sous le signe du rassemblement. Notre Conseil Municipal sera régi par des règles modifiées favorisant le dialogue et l'implication des listes minoritaires.

Serge Bérard



Un air de rentrée...

Le premier conseil municipal, dit conseil d'installation s'est tenu le vendredi 3 juillet au Complexe sportif Pierre-Minssieux. Il a permis d'élire le Maire, Serge Bérard et 8 adjoints.

Photo de groupe et portraits des 33 nouveaux conseillers en amont de la séance, il flotte une ambiance de rentrée des classes le long du parcours sportif. Les visages sont souriants et l'entente cordiale.

Dans la grande salle, distanciation oblige, même constat. Après une introduction par le maire sortant Paul Minssieux, la présidence est cédée à la doyenne d'âge de l'assemblée Christiane Constant de la liste Mieux vivre pour Brignais. Elle mène les débats, prenant

son rôle à cœur et avec une pointe de malice, jusqu'à ce que le conseil procède à l'élection du nouveau maire Serge Bérard. Le public venu nombreux profite de cette douce soirée d'été: 1 conseil, 3 orateurs, 3 listes différentes.

ÉLECTION DU MAIRE

Cette première séance du mandat 2020-2026 a permis de procéder à l'élection du maire et de ses adjoints. Pour pimenter la soirée et tenir le public en haleine Christiane Constant a également présenté sa candidature, chacun des 33 membres du conseil pouvant

candidate en tant que Maire. À l'issue du vote, qui s'est déroulé à bulletin secret à la majorité absolue comme le prévoit la loi, c'est Serge Bérard qui a été élu Maire de Brignais avec 25 voix sur 33 (4 voix pour Christiane Constant, 3 votes blanc, 1 nul). Le nouveau maire de Brignais a pris la parole, ému, pour remercier ses soutiens au cours de cette longue année électorale avant de procéder à l'élection de ses huit adjoints: Anne-Claire Rouanet, Jacques Blouin, Michèle Eymard, Sébastien François, Agnès Béral, Jean-Philippe Gillet, Anne-Marie Mandroni et Claude Marcollet.

Au service de l'interco

La première réunion du Conseil communautaire 2020-2026 s'est déroulée le 6 juillet à Chaponost. Elle a permis aux élus de s'installer dans leurs nouvelles fonctions et de désigner le nouvel exécutif communautaire: président, vice-présidents et membres du bureau.

C'est Françoise Gauquelin, maire de Millery, qui a été élue présidente de la CCVG par ses pairs et devient la première femme à prendre la tête d'une intercommunalité dans le Rhône, sur les 13 EPCI que compte le département. Depuis sa création en 1996, le regroupement des 5 communes - Brignais, Chaponost Millery, Montagny et Vourlès - en une communauté de communes permet la mutualisation des moyens pour répondre aux besoins d'équipement et d'aménagement d'un territoire de 50 km² regroupant plus de 30 000 habitants. Elle dispose de compétences obligatoires (aménagement de l'espace communautaire, développement économique, gens du voyage, déchets...) et optionnelles (protection et mise en valeur de l'environnement, logement et cadre de vie...) et peut également choisir des compétences facultatives (agriculture).

Le Conseil communautaire de la CCVG est composé de 37 membres élus pour 6 ans au suffrage universel direct dans les 5 communes, via un système de fléchage dans le cadre des élections municipales.

Retrouvez la composition détaillée du nouveau conseil sur le site de la CCVG: www.ccvalleedugaron.com

Bureau communautaire

Le bureau communautaire est composé de 10 membres:

- Françoise GAUQUELIN, présidente
- Damien COMBET, vice-président (Mobilités, Environnement, transition écologique)
- Serge BERARD, vice-président (Développement économique)
- Catherine STARON, vice-présidente (Finances)
- Guy BOISSERIN, vice-président (Patrimoine & Bâtiment)
- Jean-Louis GERGAUD, vice-président (Voirie)
- Josiane CHAPUS, Conseillère déléguée (Solidarités)
- Jérôme CROZET, Conseiller délégué (Agriculture)
- Thierry DILLENSEGER, Conseiller communautaire
- Pierre FOUILLAND, Conseiller communautaire



[De gauche à droite]
Pierre Fouilland, Josiane Chapus, Jérôme Crozet, Catherine Staron, Damien Combet, Françoise Gauquelin, Guy Boisserin, Serge Berard, Thierry Dillenseger et Jean-Louis Gergaud

Les 33 visages du conseil

CONSEIL MUNICIPAL Avec 45,74 % des suffrages recueillis au second tour, la liste menée par Serge Bérard emporte 25 des 33 sièges du conseil municipal. Découvrez les élus qui vont œuvrer pour le bien des Brignairots pendant les six prochaines années.

LE MAIRE



Serge BÉRARD
65 ans
4 enfants
Dirigeant d'entreprise retraité

LES ADJOINTS AU MAIRE



Anne-Claire ROUANET
57 ans
3 enfants
Ingénieur d'affaires réglementaires
Adjointe à la culture et à la communication



Jacques BLOUIN
68 ans
4 enfants
Officier en retraite
Adjoint à la solidarité et à l'action sociale



Michèle EVMARD
67 ans
3 enfants
Passeur de mémoire
Adjointe à l'administration générale et à la participation citoyenne



Sébastien FRANÇOIS
44 ans
2 enfants
Assistant maternel
Adjoint à la vie scolaire



Agnès BÉRAL
57 ans
3 enfants
Ingénieur
Adjointe aux finances et aux ressources humaines



Jean-Philippe GILLET
63 ans
3 enfants
Ingénieur chimiste
Adjoint à la transition écologique, à l'urbanisme et à l'aménagement



Anne-Marie MANDRONI
64 ans
3 enfants
Retraitée de la fonction publique
Adjointe à l'animation, la vie associative et au jumelage



Claude MARCOLET
58 ans
6 enfants
Chef d'entreprise
Adjoint au sport

CONSEILLERS MUNICIPAUX DÉLÉGUÉS



Valérie GRILLON
55 ans
2 enfants
Chef de projet architecture et urbanisme
Déléguée à l'urbanisme et l'aménagement



Erwan Le SAUX
41 ans
2 enfants
Chargé d'affaires en travaux hydrauliques
Délégué à la voirie et aux réseaux



Marie DECHESNE
38 ans
4 enfants
Responsable ressources humaines
Déléguée à l'emploi et à la jeunesse



Pierre FRESSYNET
68 ans
2 enfants
Cadre bancaire retraité
Délégué aux ressources humaines



Christine MARCILLIERE
49 ans
3 enfants
Chargée de gestion
Déléguée à l'environnement



Bruno THUET
61 ans
4 enfants
Officier en retraite
Délégué aux bâtiments



Béatrice DHENIN
64 ans
2 enfants
Directrice financière retraitée
Déléguée au budget



Jean-Philippe SANTONI
56 ans
Responsable achat et logistique
Délégué à la mémoire et au patrimoine, en charge du Conseil municipal junior



Florence RICHARD
48 ans
2 enfants
Manipulatrice électroradiologie médicale
Déléguée à la petite enfance



Anne-Charlotte DANNEEL
49 ans
1 enfant
Formatrice
Déléguée au commerce

EN CHIFFRES



33 élus



17 hommes

16 femmes



Âge moyen : **56** ans

municipal

LES CONSEILLERS MUNICIPAUX



Guy BOISSERIN
57 ans
3 enfants
Entrepreneur



Christelle RIVAT
47 ans
1 enfant
Infirmière libérale



Nicolas KELEN
35 ans
2 enfants
Ingénieur web



Béatrice VERDIER
52 ans
3 enfants
Infirmière



Philippe BELLEVERGUE
52 ans
3 enfants
Expert-Comptable



Roger REMILLY
68 ans
2 enfants
Retraité

LES CONSEILLERS MUNICIPAUX DE L'OPPOSITION

Liste Brignais ensemble



Sandrine TISON
48 ans
3 enfants
Responsable ressources humaines et formation



Lionel BRUNEL
50 ans
1 enfant
Directeur des moyens généraux



Sylvie GUINET
62 ans
3 enfants
Femme au foyer



Alain SAVOIE
69 ans
4 enfants
Directeur d'établissements éducatifs spécialisés retraité



Laurence BEUGRAS
51 ans
2 enfants
Responsable action commerciale



Radhouane ZAYANI
58 ans
4 enfants
Médecin généraliste

Liste Mieux vivre à Brignais



Christiane CONSTANT
2 enfants
Consultante en ressources humaines et social



Lionel CATRAIN
50 ans
4 enfants
Ingénieur territorial

3. L'élu local veille à prévenir ou à faire cesser immédiatement tout conflit d'intérêts. Lorsque ses intérêts personnels sont en cause dans les affaires soumises à l'organe délibérant dont il est membre, l'élu local s'engage à les faire connaître avant le débat et le vote.

4. L'élu local s'engage à ne pas utiliser les ressources et les moyens mis à sa disposition pour l'exercice de son mandat ou de ses fonctions à d'autres fins.

5. Dans l'exercice de ses fonctions, l'élu local s'abstient de prendre des mesures lui accordant un avantage personnel ou professionnel futur après la cessation de son mandat et de ses fonctions.

6. L'élu local participe avec assiduité aux réunions de l'organe délibérant et des instances au sein desquelles il a été désigné.

7. Issu du suffrage universel, l'élu local est et reste responsable de ses actes pour la durée de son mandat devant l'ensemble des citoyens de la collectivité territoriale, à qui il rend compte des actes et décisions pris dans le cadre de ses fonctions. Conformément à la loi, cette charte a été lue immédiatement après l'élection du maire et des adjoints par Serge Bérard lors de la première séance du conseil municipal et remise à chaque conseiller municipal.

Engagement des élus

Charte de l'élu local: 7 règles d'or

1. L'élu local exerce ses fonctions avec impartialité, diligence, dignité, probité et intégrité.

2. Dans l'exercice de son mandat, l'élu local poursuit le seul intérêt général, à l'exclusion de tout intérêt qui lui soit personnel, directement ou indirectement, ou de tout autre intérêt particulier.



SIX ÉLUS À L'HONNEUR : le 12 décembre dernier, le préfet de Région décorait 6 élus de Brignais – Guy Boisserin, Christiane Constant, Jean-Louis Imbert, Paul Minssieux, Martine Ribeyre et Dominique Viret – pour leur engagement et investissement au service de l'intérêt général.

PARLONS
BRIGNAIS

Parlons Brignais, Parlons vrai

Merci de nous avoir accordé votre confiance. Avec 45,7 % des voix notre liste rassemblée gagne ces élections avec 25 sièges sur 33. Nous avons également obtenu 10 sièges à la communauté de communes de la vallée du Garon.

Grâce à notre rassemblement, non seulement nous avons gagné ces élections mais nous avons encore plus largement ouvert notre association Parlons Brignais. Celle-ci va continuer à travailler pour jouer le rôle de relais entre les Brignairots et les conseillers actuels.

Nous remercions nos soutiens qui ont vraiment cru en notre projet et notre équipe.

La campagne électorale sur fond de crise du Covid-19 a été difficile et tendue. Nous refermons ce chapitre et sommes déjà au travail pour mettre en place les commis-

sions et permettre à chaque conseiller de prendre en charge les affaires courantes. Nous démarrerons prochainement un état des lieux pour tous les acteurs qui ont eu à subir les conséquences de la crise : associations, commerces, entreprises. Nous serons à leur écoute et nous proposerons des mesures d'accompagnement pour assurer leur pérennité.

Nous ferons de la participation citoyenne un enjeu municipal pour préserver notre qualité de vie. L'urbanisme et les transports, en cohérence avec notre intercommunalité la CCVG, sont nos priorités : vous pourrez vous impliquer dans ces projets.

Lors de son élection au premier conseil du 3 juillet en tant que Maire de Brignais, Serge Bérard a annoncé qu'il voulait que ce mandat soit ouvert et rassembleur. Ainsi en impliquant les élus minoritaires nous proposerons de revoir le règlement intérieur du conseil municipal. Nous vou-

lons faciliter le travail de chacun et créer un environnement propice à la sérénité. Nous établirons une gouvernance respectueuse de chacun.

Nous sommes heureux d'être désormais au service de tous les Brignairots et sommes ouverts aux échanges avec vous.

Le groupe Parlons Brignais 2020

BRIGNAIS
ENSEMBLE

La Démocratie en danger !

À Brignais, sur 8946 inscrits, seuls 3391 votants se sont exprimés lors des dernières élections municipales. Ainsi, le nouveau maire a été choisi par seulement 16 % des Brignairots pour 6 ans et ce, grâce à un mariage d'intérêts de dernière minute. Quels regrets nous avons en tant qu'élus investis de constater une telle abstention au regard de l'importance de l'action communale sur notre quotidien... **Avec respectivement 1287 et 553 voix, les deux listes d'oppositions cumulent plus de scrutins que la nouvelle majorité.**

C'est ainsi, et nous souhaitons à la nouvelle équipe en place de réussir car dans le cas contraire, c'est Brignais qui perdrait.

Cet attachement à Brignais restera le fil conducteur de nos interventions durant ce mandat, vous pouvez compter sur nous. Nous attendons de voir l'espace qui sera laissé aux élus pour siéger dans les com-

missions, à la CCVG et dans les syndicats intercommunaux.

Nous aurons aussi à cœur de surveiller les suites données aux nombreux projets que nous avons imaginés et largement engagés :

- L'arrivée des TCL fin 2020 et une première étape dès septembre avec le passage de la ligne 12 si les travaux nécessaires sont diligentés pendant l'été. Le SYTRAL a donné son feu vert : aux élus de faire leur travail !
- La rénovation de l'école Jean Moulin dont les travaux devaient commencer cet été.
- La maison médicale de garde, service essentiel de proximité, devrait s'agrandir et s'installer en centre-ville,
- La maîtrise de l'urbanisation grâce aux outils protecteurs du nouveau PLU que nous avons pourtant été les seuls à approuver. Les vélos électriques partagés toujours en phase de test.

Des promesses ont été faites durant la campagne, nous veillerons ensemble à ce qu'elles soient tenues.

Des jolis mots comme humanité, respect, héritage et rassemblement ont été prononcés.

Domage qu'ils aient déjà été oubliés lors du premier conseil qui voyait partir notre ancien maire. 37 ans de mandat, de dévouement total à Brignais, et pas un mot à son intention. Comment parler d'une ville que l'on aime et ne pas avoir ne serait-ce qu'un petit remerciement pour l'un de ses principaux artisans ? Illustration d'un état d'esprit peut-être...

Bel été à tous et merci aux Brignairots nous ayant apporté leur soutien le 28 juin dernier.

Sandrine Tison, Lionel Brunel, Sylvie Guinet, Alain Savoie, Laurence Beugras et Radhouane Zayani



MIEUX VIVRE
À BRIGNAIS

C'est parti pour un nouveau mandat...

Au nom de Mieux Vivre à Brignais, MERCI pour votre confiance renouvelée.

2 ÉLUS vous représenteront.

Merci à toute notre équipe qui n'a jamais renoncé ou renié ses valeurs.

Christiane CONSTANT, doyenne d'âge, a présidé le 1^{er} conseil municipal avec une prise de parole très applaudie.

« *C'est avec une certaine émotion que je préside pour la 1^{re} fois un conseil municipal grâce à ma résistance de femme engagée pour Brignais. Je salue chaleureusement l'équipe majoritaire sortante assise ce soir après avoir perdu son bastion! Vous allez vivre 6 ans sur les bancs de la minorité avec nous, vrai parcours initiatique riche d'enseignement.*

Des pensées pour Sylvie MORGEAUX notre 3^e élue du mandat précédent tombée au champ d'honneur ».

Cette prise de parole a été l'occasion de rappeler que ce mandat d'élu local, le plus noble de notre démocratie est au service de la liberté, l'égalité et la fraternité, les 3 piliers de la République et de son éthique face au despotisme, à l'injustice, la xénophobie, les discriminations et l'intolérance... »

Nous avons dit au nouveau Maire que son ascension victorieuse a été marquée par une abstention record, la chute d'une dynastie fondée en 1945 et que pour l'emporter il lui aura fallu nouer une alliance...

Nous avons souligné notre attachement à nos projets fondamentaux: TCL, transition écologique, urbanisme maîtrisé ainsi que notre détermination pour défendre la régie culturelle, la précarité énergétique, la justice sociale...

Il sait que nous nous opposerons sans relâche au sectarisme, au clientélisme. Enfin, nous avons rappelé au Maire de ne jamais faire

vivre à l'opposition ce qu'il a subi quand il était dans l'opposition...

« *Bravo pour votre victoire. Vous avez pris Brignais, son château fort après une bataille pas à la manière des Tards Venus mais à la loyale... Vous voilà Grand seigneur de Brignais... Soyez en digne, ne démolissez plus nos maisons remarquables, protégez habitants, enfants, école publique et... souvenez-vous que vous êtes le 1^{er} Maire de Brignais à avoir vu pour la 1^{re} fois une femme élue de son opposition vous remettre l'écharpe sacrée. »*

Christiane CONSTANT, Lionel CATRAIN
Liste Mieux Vivre à Brignais



MÉDIATHÈQUE
OUVERTURE D'ÉTÉ
JUSQU'AU 30 AOÛT

MERCREDI
DE 10H À 13H
&
DE 15H À 19H
SAMEDI
DE 9H À 13H

MODALITÉS DE FRÉQUENTATION SUR
BRISCOPE.FR

Hôtel de Ville

28, rue Général de Gaulle – 69530 BRIGNAIS
Tél. : 04 78 05 15 11 - Fax : 04 78 05 62 27
contact@mairie-brignais.fr - www.brignais.com
Accueil du public : Lundi de 10 h à 12 h et de 13 h à 17 h
Mardi, mercredi et jeudi de 9 h à 12 h et de 13 h à 17 h
Vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h à 16 h
Samedi de 9 h à 12 h (Services Affaires générales, État civil, Cabinet du Maire et des élus uniquement)

Poste de Police Municipale

2, rue Paul Bovier Lapierre
Tél. : 04 72 31 60 28
0 8000 69530 (appel libre)
police@mairie-brignais.fr
Horaires d'ouverture : lundi, mardi, jeudi, vendredi :
8 h 30-12 h / 13 h 30-17 h 00
Mercredi : 8 h 30 à 12 h

Le Maire

Serge BERARD. Sur rendez-vous : Cabinet du Maire et des Élus
au 04 78 05 62 03 - maire@mairie-brignais.fr

✉ Pour envoyer un courriel aux adjoints et conseillers,
tapez son nom suivi de @mairie-brignais.fr
Exemple : Anne-Claire Rouanet = rouanet@mairie-brignais.fr

Adjoint(e)s au Maire

Anne-Claire ROUANET : Culture et communication
Jacques BLOUIN : Solidarité et action sociale
Michèle EYMARD : Administration générale et participation citoyenne
Sébastien FRANÇOIS : Vie scolaire
Agnès BERAL : Finances et ressources humaines.
Jean-Philippe GILLET : Transition écologique, urbanisme et aménagement
Anne-Marie MANDRONI : Animation, vie associative et jumelage
Claude MARCOLET : Sport

Conseillers municipaux délégués

Valérie GRILLON : Urbanisme et aménagement
Marie DECHESNE : Emploi et jeunesse
Erwan LE SAUX : Voirie et réseaux
Christine MARCILLIERE : Environnement
Pierre FRESSYNET : Ressources humaines
Béatrice DHENNIN : Budget
Bruno THUET : Bâtiments
Florence RICHARD : Petite enfance
Anne-Charlotte DANNEEL : Commerce
Jean-Philippe SANTONI : Mémoire et patrimoine, en charge du Conseil municipal junior

Élus de l'opposition

> Liste Brignais ensemble	> Liste Mieux vivre à Brignais
Sandrine TISON	Christiane CONSTANT
Lionel BRUNEL	Lionel CATRAIN
Sylvie GUINET	
Alain SAVOIE	
Laurence BEUGRAS	
Radhouane ZAYANI	

Permanences en mairie

En raison du contexte sanitaire actuel lié à la crise du Covid-19, les permanences organisées en Mairie reprennent progressivement. Renseignez-vous sur brignais.com rubrique Mairie / Permanences en mairie

Syndicats intercommunaux

■ **Communauté de communes de la vallée du Garon [CCVG]** : Regroupement de Brignais, Chaponost, Millery, Montagny et Vourles ZA de Sacuny - 262, rue Barthélemy Thimonnier 69530 Brignais Tél. : 04 72 31 78 72 - www.cc-valleedugaron.fr

Maison de l'Intercommunalité

ZA de Sacuny - 262, rue Barthélemy Thimonnier 69530 Brignais Réunis à l'adresse ci-dessus :

■ **SITOM** (Syndicat intercommunal de traitement des ordures ménagères Sud Rhône) - Tél. : 04 72 31 90 72 - www.sitom-sud-rhone.com

■ **SMAGGA** (Syndicat de Mise en valeur, d'Aménagement et de Gestion du bassin-versant du Garon) - Tél. : 04 72 31 90 80 - www.contratderivieredugaron.fr

■ **SYSEG** (Syndicat pour la Station d'Épuration de Givors) Tél. : 04 72 31 90 73 - www.syseg.fr

Encombrants

Déchetterie intercommunale : Rue des Ronzières Tél. : 04 72 31 90 88
Lundi, mercredi, jeudi et vendredi :

- de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h [du 1/03 au 31/10]

- de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h [du 2/11 au 28/02]

Samedi : de 8 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 18 h

Fermeture hebdomadaire les mardi et dimanche.

Service de collecte des encombrants : le 1^{er} mercredi des mois impairs. Réservé aux personnes invalides ou aux handicapés qui ne peuvent se rendre à la déchetterie et auxquelles leurs proches ne peuvent se substituer.

Téléphonez au minimum 5 jours avant en mairie de Brignais au 04 78 05 62 07 pour prendre rendez-vous.

Office de Tourisme des Monts du Lyonnais

Bureau de Chaponost - 16 rue René Chopard, 69630 Chaponost
Tél. : 04 78 45 09 52 / accueil.chaponost@montsdulyonnaistourisme.fr
Page Facebook : montsdulyonnaistourisme

Contact et urgences

■ Urgences médicales : 15 (SAMU)	■ Centre anti-poison : Hôpital Edouard Herriot - 5, place Arsonval 69003 Lyon Tél. : 04 72 11 69 11
■ Maison médicale de Garde : 2A route de Lyon à Brignais / 04 72 33 00 33 / Permanence du lundi au vendredi de 20 h à 22 h; Samedi de 12 h à 22 h; Dimanche et jours fériés de 8 h à 22 h)	■ Centre des grands brûlés : Hôpital Saint-Joseph et Saint-Luc Tél. : 04 78 61 89 48
■ Police : 17	■ Gendarmerie de Brignais : 20, rue du Presbytère Tél. : 04 78 05 18 42
■ Pompiers : 18 ou 112	

Brignais Mag

Distribué dans toutes les boîtes aux lettres de la ville. Si vous connaissez quelqu'un qui ne le reçoit pas, nous vous remercions de bien vouloir le signaler au service Communication en appelant le numéro direct : 04 78 05 62 15. Le prochain numéro de Brignais Magazine paraîtra fin septembre 2020.

Bon à savoir

Donnez une seconde vie à vos objets

Le SITOM poursuit son action de développement du réemploi sur la déchetterie de Brignais avec la mise en place de collectes ponctuelles (période d'un mois environ) d'objets non abîmés, non cassés. Après la collecte de vélos et de livres, c'est au tour des fournitures scolaires du 6 juillet au 1^{er} août. Rens. : Site internet : www.sitom-rhone-sud.com – Tél. : 04 72 31 90 88

PRÉSENTATION DE SAISON

10
SEPT
19H



SAISON
20
21

BRIGNAIS
BRISCOPE

VILLE DE BRIGNAIS

**À BRIGNAIS,
PRENONS LE TEMPS
DE CONSOMMER
AUTREMENT !**

**PLUS QUE JAMAIS SOLIDAIRE
AVEC MES COMMERÇANTS DE PROXIMITÉ !**